

# 150<sup>ème</sup> anniversaire des grandes crues de 1856

**Paris, 31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2006**

*Musée national des arts et traditions populaires de Paris (MNATP), Paris 16<sup>ème</sup>*

**Colloque organisé par la SHF, les DIREN Rhône Alpes, Centre, Midi-Pyrénées et l'AFPCN**

## **3<sup>ème</sup> annonce**

Les crues et inondations extraordinaires de mai - juin 1856, dues à une alternance d'averses d'origine océanique et méditerranéenne, ont concerné principalement les bassins versants des fleuves Loire et Rhône et leurs affluents ainsi que certains affluents de la Garonne et de la Seine, soit près des deux tiers du territoire métropolitain, simultanément.

Elles ont été également sensibles sur le Pô et le Rhin supérieur.

Pour la première fois en France, une action politique et législative a suivi cet événement naturel.

A l'occasion de l'anniversaire des crues de 1856 en France et Europe, 150 ans après, la SHF, la DIREN Rhône-Alpes, la DIREN Centre, la DIREN Midi Pyrénées et l'AFPCN organisent une grande manifestation sur ces crues, et d'autres grandes crues historiques en France et en Europe.

### **Objectifs :**

Présenter les aspects physiques des processus météorologiques, pluviométriques, hydrologiques et hydrauliques, leur approche historique et scientifique ; les aspects sociaux, économiques, politiques, les plans de secours seront abordés en s'appuyant sur des situations plus récentes. Des représentants de pays européens exposeront les conséquences comparables de crues extrêmes historiques en Espagne (1617, 1907, 1982, 2000), Italie (1839, 1951), Pologne (1997), Allemagne (1845, 2002) ...

### **Projet de programme au 20 mars 2006:**

**Mercredi 31 mai 9h50-18h00**

**AMPLEUR SPATIALE et INTENSITE EXCEPTIONNELLE**

Président : Philippe Huet, CGGREF

1. **1856 : de la gestion d'une crise à son bon usage**, Jacques Bethemont, univ. St Etienne
2. **Les crues extrêmes de 1856 : quelles origines physiques ?**
  - a. . Recherche et valorisation de données météorologiques anciennes, Sylvie Jourdain, Jean-Marc Moisselin, Météo-France
  - b. . les Précipitations spatiales mensuelles en janvier, février, mars, avril et journalières en mai et juin, Denis Cœur, Acthys diffusion, Abdelatif Djerboua, SHF
3. **La crue de 1856 est elle reproductible ?**

L'aléa météorologique dans situations à échelle régionale et périodes extraordinaires d'inondations au Sud d'Europe: de la période 1840-1870 jusqu'à l'événement de 1999, Carmen Llasat, Université Barcelone, Espagne,

4. **Les crues extrêmes de 1856 : quelles conséquences ?**

Dommages, vulnérabilité, ampleur des dégâts (au moins 5 bassins versants Loire, Rhône, Seine, Garonne, Pô), Denis Cœur, Acthys diffusion

5. **La situation de 1856 est elle reproductible ?** Les Inondations, les Atteintes, leurs ampleurs, les dommages ; les ordres de grandeur
  - a. 1856 sur le bassin de la Loire : un événement hydrologique, hydraulique et humain tout à fait reproductible dans son ampleur spatiale et sa gravité, Nicolas Camphuis, AELB
  - b. Le Rhône (Présentation de l'exemple du Grand Lyon – étude du Gd Lyon), Yves Picoche, Sce Navigation Rhône Saône
6. **1856 une catastrophe d'ampleur européenne ? Exemples européens**
  - a. Italie (Po 1839,1951), Nicola Vassallo, CNR-IRPI, Sezione di Torino
  - b. La politique suisse de protection contre les crues forgée par les crues historiques, Jean-Pierre Jordan, OFEV, Suisse

**Jeudi 1<sup>er</sup> juin 9h00-17h00**

**COMMENT FAIRE FACE**

Président : Christian Kert, député, vice-psdt AFPCN

7. « **1856 c'est aujourd'hui** » : synthèse de la journée du 31 mai, Philippe Huet,
8. **Les inondations du Rhone aval de 1856, 1993, 1994, 2003 et leurs répercussions sociétales**, Bernard Picon, sociologue Arles et Paul Allard, historien
9. **Sécurité civile**, CATNAT ?, Gilles Barsacq, psdt commission Sécurité civile, Min. Intérieur, DDSC
10. **Limites des systèmes d'indemnisation**, et fonds de subventions, attentes sociales..., Roland Nussbaum, MRN
11. **Gestion de Post-Crise**, Reconstruction, Réseaux RATP, EDF, SNCF, PPR, Michel Quatre (sous réserve)
12. conférence : **Capacité de mémoire du risque ou incapacité, exemples européens**
  - a. Angleterre, Peter Borrow, Environment-Agency, Londres
  - b. Allemagne 1824, 1845 et 2002 pour l'Elbe? Ruediger Glaser, université de Fribourg
13. **Evènements hydrométéorologiques extrêmes en Pologne** au 19<sup>ème</sup> siècle, Andrzej Dobrowolski, IMGW, Institut de Météorologie et de Gestion des Eaux Varsovie, Halina Lorenc, IMGW, Piotr Kuzniar, Ecole Polytechnique de Varsovie
14. **Tempête de 1999**, Andrée Corvol, Institut d'histoire moderne et contemporaine (sous réserve)
15. **Réponse à l'échelle française** : Programmes de recherche du MEDD sur la gestion des risques (RIO, RDT, ERANET Crues), Jean-Michel Gresillon, président CS et Sylvie Charron, MEDD, D4E
16. **Le Programme d'action de l'Union européenne pour la lutte contre les inondations**, Frédérique Martini, MEDD, DE
17. **Témoignage d'un grand témoin**,
18. **Perspectives**, Une personnalité du domaine de l'environnement/risques inondations



## 150<sup>ème</sup> anniversaire des grandes crues de 1856

Paris, 31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2006

Veuillez compléter et retourner ce bulletin d'inscription à la **SOCIÉTÉ HYDROTECHNIQUE DE FRANCE**  
Please fill in and return this registration form to:  
**25 rue des Favorites - F- 75015 PARIS**  
**Tél. 33 (0)1.42.50.91.03 - Fax 33 (0)1.42.50.59.83**  
**Mail : shf@shf.asso.fr**

Ce congrès entre dans le cadre de la formation professionnelle continue : N° de formateur : 11 75 02902 75

Nom/Name : \_\_\_\_\_ Prénom/First Name : \_\_\_\_\_

Société/Company : \_\_\_\_\_

Adresse/Address : \_\_\_\_\_

Code postal/Postal code : \_\_\_\_\_ Ville/City : \_\_\_\_\_

Pays/Country : \_\_\_\_\_ Tél/Phone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ Fonction/Function: \_\_\_\_\_

**Droits d'inscription** (T.V.A. 19,60 % incluse)  
Incluant actes et repas / lunches, proceedings included

	€
<input type="radio"/> Normal	250,00
<input type="radio"/> DIREN	100,00
<input type="radio"/> Etudiants (sur justificatif)	60,00
-----	
<input type="radio"/> Recueil seul/Proceedings (TVA 5,5 % incluse)	50,00
+ frais d'expédition	6,00
-----	
Visite du musée (gratuite)	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

**RESERVATION OBLIGATOIRE DES DEJEUNERS :**

cocher les déjeuners (please register for lunches) mercredi 31  jeudi 1<sup>er</sup>

Pour des raisons de logistique, il est impératif de s'inscrire pour les déjeuners.

**Règlement/Payment**

- par chèque libellé à l'ordre de la SHF (by check to SHF)
- par virement bancaire à CCF PARIS VAUGIRARD 30056-00073-00735402180-23  
(by bank transfer IBAN FR76 3005 6000 7300 7354 0218 023 – BIC : CCFRFRPP) en indiquant « Colloque 1856 »
- par virement au C.C.P. PARIS 6 148 20 N (by transfer to postal drawing account)

Une facture sera adressée à chaque participant. Elle tiendra lieu de confirmation d'inscription.  
(An invoice will be sent to each attendee. It will be the confirmation of registration).

Je souhaite (For French participants only)

- Une convention de formation  
 Un fichet de réduction SNCF  Une attestation de réduction Air France

L'accès des participants est subordonné à l'établissement préalable du présent bulletin accompagné du paiement ou d'un bon de commande administratif.

Toute annulation (**par écrit uniquement**) avant le 15 mai 2006 donnera lieu à l'annulation des frais d'inscription, sous déduction d'une franchise de 45 € pour frais de dossier. Le prix total du congrès sera exigible après cette date. Les remplacements sont admis à tout moment. (Deadline for cancellations: May 15th 2005. Full payment of colloquium fees is requested after this date. 45 € overheads will however not be refunded. Replacements are accepted.)

Cachet de la Société, date et signature

**Renseignements complémentaires :** <http://www.shf.asso.fr>

« Les informations recueillies sont nécessaires pour la gestion de la manifestation concernée. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information et de prospection concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la SHF. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »